

Fiche synthétique sur l'état des risques naturels et technologiques majeurs

(établie en application de l'article L.125-5 du Code de l'Environnement et du décret 2005-134 du 15 février 2005 relatifs à l'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers)

Commune : **GIERES**

Risques naturels

Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN)*

monorisque aucun prescrit appliqué par anticipation approuvé en date du
 multirisques aucun prescrit appliqué par anticipation approuvé en date du

Les risques naturels suivants ont été recensés sur la commune :

	Codification PPR	Nature du risque	Caractérisation du risque
	<input checked="" type="checkbox"/> I ou i	Inondation de plaines - Remontée de nappe - Crues des fleuves et rivières	Hauteur pouvant être importante, vitesse généralement lente Affleurement sur sol saturé d'eau
	<input type="checkbox"/> C ou c	Crues rapides de rivière	Vitesse généralement plus élevée qu'en inondation de plaine
	<input type="checkbox"/> M ou m	Zone marécageuses	Zone humide présentant une végétation caractéristique
	<input checked="" type="checkbox"/> I ou i	Inondations en pied de versant	Accumulation et stagnation dans une zone fermée par un obstacle (route, voie ferrée)
	<input checked="" type="checkbox"/> T ou t	Crues des torrents et ruisseaux torrentiels	Augmentation brutale du débit d'un cours d'eau avec transport de matériaux solides
	<input checked="" type="checkbox"/> V ou v	Ruissellement sur versant	Divagation des eaux météoriques en dehors du réseau hydrographique
	<input checked="" type="checkbox"/> G ou g	Glissements de terrain Solifluxion - Coulées boueuses	Mouvement d'une masse de terrain le long d'une surface de rupture - Mouvement de matériaux plastique sur pente faible - Transport de matériaux plus ou moins fluides
	<input checked="" type="checkbox"/> P ou p	Chute de pierres et blocs	Chute d'éléments rocheux
	<input checked="" type="checkbox"/> F ou f	Effondrement - Suffosion	Évolution de cavités souterraines avec des manifestations en surface - Tassement superficiel des terrains meubles provoqué par des circulations d'eau souterraines
	<input type="checkbox"/> A ou a	Avalanche	Écoulement de neige lourde ou poudreuse après rupture du manteau neigeux
	<input checked="" type="checkbox"/>	Séisme	Vibrations du sol cartographiées en 4 niveaux d'intensité (décret du 14 mai 1991) <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1a <input checked="" type="checkbox"/> 1b <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3

Risques miniers

Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM) aucun prescrit approuvé en date du

Les risques miniers pris en compte sont: Tassement Glissement Gaz de mine Echauffement
 Effondrements generalisés et localisés Inondation

Risques technologiques

Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) aucun prescrit approuvé en date du

Les risques technologiques pris en compte sont: effet thermique effet surpression effet toxique

Cartographie

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte :

report du zonage réglementaire du PPR multirisques , report du zonage réglementaire du PPR inondation

Arrêtés de catastrophes naturelles

Date de L'évènement

Date de parution au J.O.

Risques concernés

Autre risque

06/11/1982

19/11/1982

inondations et coulées de

tempête

21/12/1991

23/08/1992

inondations et coulées de

* toutes les pièces composant le(s) dossier(s) de PPR sont consultables en Mairie ou en Préfecture.